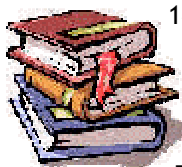


Ouverture de la Bibliothèque Municipale



Le 15 mars prochain, la Bibliothèque Municipale de Louvie-Juzon ouvrira ses portes. Les jours d'ouverture seront les mardis et vendredis. Ces jours-là, l'accès sera réservé aux scolaires de 14h. à 16h.. De 16h. à 18h. le mardi et de 16h. à 19h. le vendredi, la bibliothèque sera ouverte au public.



Elle proposera un vaste éventail d'ouvrages dans des domaines extrêmement variés. Le prêt de livre sera proposé et il sera même possible, moyennant quelques jours d'attente d'obtenir un ouvrage précis qui ne serait pas en rayon.

Il faut d'ores et déjà féliciter Valérie, la nouvelle employée communale chargée de la gestion et de l'animation de cette bibliothèque ainsi que

tous les bénévoles qui lui prêtent main forte pour tout le travail d'organisation, de nettoyage, de remise en état de certains livres abîmés, de classement, d'agencement, d'étiquetage... qu'elles ont mené pour que cette bibliothèque voit le jour. Remercions également la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt) sans qui ce service ne pourrait exister avec une telle qualité.

A noter également la présence d'une exposition consacrée au roman policier dans différents pays et d'un coin spécialement aménagé pour les petits. Soyez donc nombreux, à compter du 15 mars prochain, à passer le seuil de cette bibliothèque pour venir consulter quelques ouvrages, pour venir vous inscrire ou tout simplement pour venir voir de quoi il s'agit...

Le mot du Maire

En ce début d'année 2011, les Communes sont confrontées à de nombreux bouleversements dus à la réforme des collectivités locales.

Les dotations de l'Etat sont gelées. Il sera certainement de plus en plus difficile, dans les années à venir, d'équilibrer les budgets.

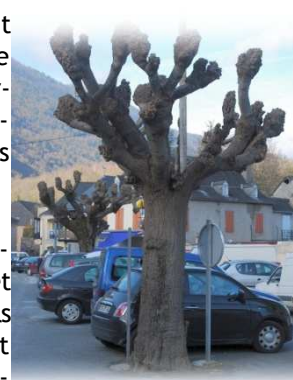
La Commune de Louvie-Juzon a réalisé des économies substantielles grâce à tous ceux et celles, membres d'associations ou individuellement qui ont su se mobiliser à maintes occasions pour réaliser des travaux de toutes sortes.

Je tiens encore à vous féliciter et je fais vœu qu'à l'avenir cet élan de civisme perdure afin que notre Commune continue à se construire dans la solidarité et ainsi, limiter les contributions.

Patrick LABERNADIE

La Place a été sécurisée...

Cela faisait longtemps que deux des arbres de la Place Camps



étaient malades. Creux et fragilisés, ils représentaient un danger potentiel.

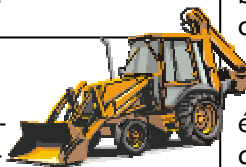
Ces deux arbres ont donc été enlevés. Dans l'immédiat, il est incontestable que leur disparition libère un véritable espace pour le stationnement des véhicules. Pour autant, leur absence altère l'esprit de la Place mais leur remplacement ne saurait être envisagé autrement que dans le cadre d'un réaménagement global de cette place.

Travaux rue d'Anglas



Les travaux de réfection de la chaussée, rue d'Anglas ont débuté. Dans un premier temps, c'est toute la gestion des eaux pluviales qui doit être traitée.

Ainsi, les propriétés exposées se verront équipées d'un passage d'eau, des puisards de collecte seront réalisés et les canalisations seront installées. Les travaux sont néanmoins freinés par les conditions météorologiques peu clémentes ces temps-ci et par quelques demandes de raccordement de dernière minute. Il ne fait nul doute qu'au cours des tous prochains jours ces menus détails seront réglés et c'est l'une des voies les plus endommagées de Louvie-Juzon qui sera refaite d'un bout à l'autre.



Comptes-rendus du Conseil Municipal

Séance du 7 janvier 2011

Un nouveau contrat de ligne de trésorerie sera signé avec le Crédit Agricole.

Des travaux d'électrification auront prochainement lieu. Ils consisteront à la sécurisation du poste n°9, route de Castet. Ainsi, les lignes aériennes seront-elles remplacées et le nombre de poteaux réduit.

Afin de faciliter l'installation de nou-

veaux médecins à Louvie-Juzon, le Conseil Municipal décide que le loyer des locaux mis à disposition sera gratuit pour une durée de deux ans à compter de l'entrée en activité des médecins. Il fixe le montant de ce loyer au-delà de cette période.



Séance du 4 février 2011

Le Conseil Municipal vote pour un dés-herbage (mise à l'écart de livres trop anciens ou trop peu attrayants) des ouvrages présents jusqu'à maintenant dans la bibliothèque. Les livres écartés seront d'abord proposés à l'école pour une utilisation interne ou proposés au

Secours Populaire si l'école n'est pas intéressée. La personne chargée d'organiser et d'animer la Bibliothèque Municipale de Louvie-Juzon qui ouvrira prochainement ses portes, a été recrutée dans le cadre d'un Contrat d'Aide à l'Emploi. Ce contrat est établi pour une durée hebdomadaire de 20 heures

par semaine, pour une période de 6 mois, renouvelables.

Le contrat de l'employée municipale mise à disposition de la C.C.V.O. pour la préparation des repas et pour l'entretien des locaux de la Crèche intercommunale passe de 32 heures hebdomadaires à 35 heures. Dans le but d'optimiser la consommation électrique relative à l'éclairage public, un diagnostic énergétique sera réalisé prochainement par le Syndicat Départemental d'Energie. Cette étude devrait être subventionnée à hauteur de 90%. Dans le cadre de la consultation publique relative à la réintroduction d'ours dans les Pyrénées, le Conseil Municipal de Louvie-Juzon se déclare opposé à cette réintroduction.

par semaine, pour une période de 6 mois, renouvelables.

Le contrat de l'employée municipale mise à disposition de la C.C.V.O. pour la préparation des repas et pour l'entretien des locaux de la Crèche intercommunale passe de 32 heures hebdomadaires à 35 heures.

Dans le but d'optimiser la consommation électrique relative à l'éclairage public, un diagnostic énergétique sera réalisé prochainement par le Syndicat Départemental d'Energie. Cette étude devrait être subventionnée à hauteur de 90%.

Dans le cadre de la consultation publique relative à la réintroduction d'ours dans les Pyrénées, le Conseil Municipal de Louvie-Juzon se déclare opposé à cette réintroduction.



Petite contrariété concernant le futur cabinet médical...



Les travaux de réfection du logement permettant d'installer deux médecins et une ostéopathe à Louvie-Juzon ont commencé. Ils mobilisent des employés communaux, des élus, des bénévoles de la Commune et deux ou

trois entreprises pour des travaux très spécifiques.

Cet élan et cette mobilisation témoignent de la volonté des uns et des autres d'avoir, à nouveau, un cabinet médical sur la Commune.

Une ombre vient néanmoins assombrir quelque peu le tableau avec la défection inopinée et de dernière minute d'un des médecins. Qu'à cela ne tienne ! A cœur vaillant, rien d'impossible ! Les travaux continuent donc pour installer les deux professionnelles qui restent engagées dans le projet et une recherche de médecin supplémentaire a été lancée au niveau national.

Commissions...

RAPPEL

À compter du 29 mars prochain, la télévision ne sera plus retransmise par voie hertzienne. Le passage à la télévision numérique est donc indispensable.

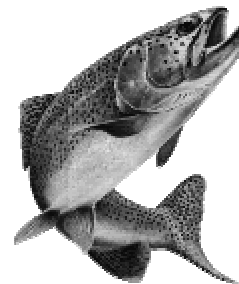
Pour tous renseignements, aller sur www.tousaunumerique.fr ou téléphoner au 0 970 818 818. Pour obtenir les aides du Conseil Général, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.cg64.fr ou à téléphoner au 0 800 864 764.

Une plaquette d'information est également disponible à la mairie.



Les jeunes de la Commune nés entre le 1^{er} octobre 1994 et le 31 mars 1995 sont invités à se faire connaître auprès de la mairie de Louvie-Juzon afin de pouvoir être recensés sur les listes militaires en vue de leur participation à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).

Des habitants du village se plaignent encore des nuisances liées à l'errance des chiens dans les rues. Il est donc rappelé aux propriétaires de ces animaux qu'ils sont pleinement responsables devant la loi et que des mesures drastiques peuvent être prises pour enrayer ce phénomène...



L'arrêté préfectoral autorisant la reprise d'exploitation de la pisciculture de Durieu a été pris. Au cours des mois à venir, c'est donc toute une activité qui devrait renaître dans ce secteur enchanteur de la Commune.

Du côté des associations...

Les associations s'unissent

Les associations de Louvie-Juzon se regroupent pour créer une animation le 24 juillet 2011. Cette animation reposera sur des divertissements autour de jeux anciens (mât de cocagne, tir à la corde, courses en sacs, portée de bannes...).

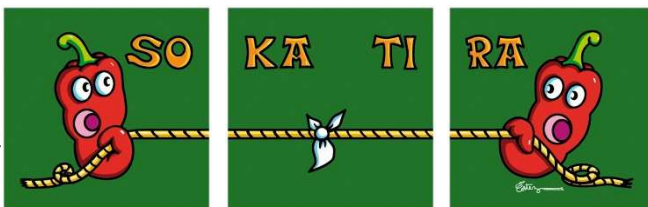
Une multitude d'activités qui permettront à des équipes de se rencontrer, de s'amuser et de s'affronter en toute convivialité.

Ce projet ne pourra être mené à son terme que dans la mesure où suffisam-

ment de personnes s'y engageront. Aussi et pour garantir le succès de cette journée, un appel à tous les bénévoles et autres bonnes

volontés est d'ores et déjà lancé. Une réunion d'information aura lieu le vendredi 11 mars à partir de 20h. Dans

la Salle des Aînés de Louvie-Juzon. Soyez nombreux à répondre à l'appel et à venir vous inscrire dans cette dynamique.



Activités au Foyer Rural...

Section basket...



Les séniors filles ont eu un parcours particulièrement remarquable cette année. Elle se sont distinguées en terminant 1^{ères} de leur poule. Elle sont donc sélectionnées pour les phases finales.

A la section marche...

Nombreux sont les marcheurs qui marchent tous les dimanches matins. Ils se donnent rendez-vous devant le Foyer rural et se lancent sur des parcours de randonnée qui varient d'une semaine sur l'autre. Les difficultés sont limitées mais l'ambiance est toujours des plus chaleureuse. Venez prendre l'air avec eux...



Tournoi de Pala

Le tournoi de printemps organisé par la section Pala du Foyer Rural débutera le 14 mars 2011. Il fera se rencontrer une vingtaine d'équipes et offrira des matchs acharnés dans une ambiance toujours chaleureuse et conviviale. Ces matchs se dérouleront tous les soirs. Alors n'hésitez pas à venir en voir quelques-uns...

Le bureau du directeur est fait



Le mur le plus abîmé par l'humidité a été décrépi. Il a ensuite été isolé et doublé. Les enduits ont été réalisés. Un plancher flottant a été posé.

L'installation électrique a été reprise et une liaison internet et téléphonie a été installée. Le local permettant d'accueillir le directeur les jours où il est déchargé de ses missions d'enseignement pour se consacrer à l'administration de l'école est donc prêt. Il ne reste que les branchements du téléphone et du réseau de l'école à effectuer. Cette pièce pourra également être utilisée par les enseignants spécialisés qui peuvent intervenir au sein de l'école.



A l'école...

Carnaval à l'école

Cette année encore, le Carnaval sera célébré à l'école de Louvie Juzon. La date fixée pour le carnaval de l'école est le mardi 8 mars 2011. Au programme, il y aura très certainement un petit tour dans les rues du village puis il sera évidemment question du jugement de Sent Pançard, très probablement condamné



d'office à périr carbonisé dans les flammes, sous le regard amusé des enfants.

Pour éponger ces émotions, un goûter sera alors servi aux petits comme aux grands.



Les parents d'élèves se mobilisent.

Afin de récolter des fonds destinés aux différentes activités de l'école, l'association des Parents d'Elèves de Louvie-Juzon organise une tombola. Les lots seront très nombreux (entrées gratuites à différents Parcs d'Attraction, Passeports bien-être aux thermes des Eaux-Bonnes ainsi que différents lots offerts par les commerçants du village).

La vente se déroulera à partir du début du mois d'avril.

Le tirage au sort des gagnants se déroulera le jour de la Fête de l'Ecole, le 18 juin 2011.

Merci d'accueillir chaleureusement les enfants du village.

Toujours dans le but de récolter des fonds pour les activités de l'école, l'Association des Parents d'Elèves de Louvie-Juzon organise un vide grenier qui se déroulera le dimanche 8 mai au Foyer Rural.

Journée mondiale des zones humides



Espace de transition entre la terre et l'eau, les zones humides constituent un patrimoine naturel exceptionnel, en raison de leur richesse biologique et des fonctions naturelles irremplaçables qu'elles remplissent. Pour ne citer que quelques exemples, elles assurent des fonctions hydrologiques (régulation du cycles de l'eau, auto-épuration de l'eau), économiques (production de ressources alimentaires



aquacoles, agricoles, cynégétiques...), biologiques (refuges et reproduction pour de nombreuses espèces), sociales et culturelles (lieux de détente, de loisirs et de découvertes...). Assèchements, abandons, imperméabilisation..., on estime que l'artificiali-

sation et la destruction de zones humides a entraîné la perte de 67 % de leur surface en France en un siècle.

Baies, estuaires, prés-salés, marais, prairies et forêts humides, étangs, lacs et tourbières, barthes et saligues..., l'Aquitaine, « terre des eaux », abrite une grande diversité de zones humides. Ces milieux accueillent de nombreuses espèces rares et remarquables.

Afin de mieux découvrir ces milieux, de nombreuses animations étaient proposées sur l'ensemble de la région Aquitaine aux alentours du 2 février 2011 décrétée « Journée Mondiale des zones humides en Aquitaine ». A la tourbière de Pédestarrès, cette animation se déroulait le 5 février et c'est M. Jacques LACHAMBRE, expert en la matière qui en assurait le déroulement. La visite nature commençait vers 14h. avec un groupe plus conséquent encore que l'année précédente au sein duquel se trouvaient des représentants du Parc National, du Conseil Général et un scientifique.



Clin d'œil du temps passé Séance du 25 novembre 1915

Le Conseil vote un crédit de quatre vingts francs destiné à l'achat d'une échelle double qui servira à la réparation des lampes électriques de la Commune.

Séance du 21 février 1919

Le Conseil décide l'aménagement d'une cabane au Coïgts pour le pâtre. Une commission est désignée à cet effet. Fond partie de cette commission les sieurs : Vicières, Paloque, Latheus et Lavignolle.

Point sur les travaux de la cabane de Jaout



Les travaux de la cabane de Jaout se poursuivent. À l'occasion de périodes un peu plus clémentes en janvier, les travaux d'assainissement ont pu être réalisés et les aménagements intérieurs (isolation, planchers, doublage de cloisons, plan de travail...) ont pu être commencés. Une petite avance prise comme pour faire un pied de nez aux quelques déboires qui ont marqué le début de l'hiver.

Nouvelles entreprises à Louvie-Juzon...



« Création Urbaine » est la première de ces entreprises. Elle est l'œuvre de Madame Marcenney FREDERICO, horticultrice et paysagiste, qui propose ses

services et ses compétences pour tout ce qui a trait à la création ou à l'entretien des jardins, qu'ils soient traditionnels, méditerranéens, anglais, français, japonais...

Les devis sont gratuits. N'hésitez pas à la contacter au 06.17.17.55.78.

« L'Atelier de Nicky » est une entreprise à votre écoute dédiée à la décoration et la rénovation de votre habitat, de vos bureaux, de votre commerce... Du simple devis à la réalisation, Audrey BONNASSIOLE vient chez vous discuter de vos attentes ou vous guider dans vos choix. Elle vous donne ses idées et met en œuvre vos projets du sol au plafond, de l'intérieur à l'extérieur, de la fabrication de meubles sur mesure jusqu'à la création d'idées inédits et uniques.

Contactez-la pour donner vie à vos idées au 06.86.44.61.46 ou par mail à bonnassiolle.audrey@sfr.fr.

Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire :
le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON

Tél. 05 59 05 61 70

Fax 05 59 05 74 56

Email : mairie.louvie@orange.fr

Site : louvie-juzon.fr